



COMMUNE DE
Gibloux

Séance du Conseil général des 27 et 28 mai 2020 et 4 juin 2020 Message du Bureau du Conseil Général

Proposition selon l'art. 47 du Règlement du Conseil général (RCG) de MM Julien Gremaud, Serge Roubaty, Florian Berset et Mmes Catherine Perritaz, Danielle Baechler, Catherine Ducrest, concernant la création d'un « Prix pour l'environnement » (19 février 2020)

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par courrier du 19 février 2020 quelques membres du Conseil général ont demandé que le Conseil Communal crée un « Prix pour l'environnement ».

Vous trouverez en annexe le texte de la proposition.

Le Bureau du Conseil général préavise cette proposition de recevable.

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, nos cordiales salutations.

Farvagny, le 5 mai 2020

Le Bureau du Conseil général

Texte de la proposition :

MM Julien Gremaud, Serge Roubaty, Florian Berset et Mmes Catherine Perritaz, Danielle Baechler, Catherine Ducrest.

« Dans le contexte actuel, tout un chacun connaît la problématique environnementale. Certes, les différents acteurs économiques, sociaux ou politiques ne se rejoignent pas totalement sur l'ampleur de cette problématique, mais il ne peut être aujourd'hui contesté qu'un changement climatique s'opère, et que ce changement est en partie dû à l'Homme.

Fort de ce constat, les politiciens de notre pays ont développé deux manières d'appréhender cette problématique, qui s'opposent partiellement : tout d'abord, celle de taxer (taxes sur les vols de ligne, taxes sur les carburants, taxes CO2, etc), et celle d'encourager les entreprises et les citoyennes et citoyens à réduire leur consommation énergétique et à innover dans le secteur des nouvelles énergies.

Un autre constat alarmant se dessine : la classe moyenne est d'ores et déjà taxée de tout bord ; d'ailleurs, plusieurs rapports et/ou études démontrent qu'elle se paupérise. Dans notre Commune, les taxes sur les eaux et le taux d'imposition relativement élevés en sont un parfait exemple. Les entreprises doivent également faire face à plusieurs problématiques : pour celles qui exportent, l'abandon du taux plancher a eu des conséquences catastrophiques, ce d'autant plus que le franc suisse ne cesse de s'évaluer par rapport à l'euro. Pour les entreprises qui commercialisent la majeure partie de leurs produits en Suisse, le fait que nos concitoyennes et concitoyens doivent de plus en plus faire attention à leur porte-monnaie est une conséquence fâcheuse.

Vous nous demanderez certainement ce que toutes ces considérations ont à voir avec notre Commune ?

- *La Commune dispose aujourd'hui du label de « Cité de l'énergie ». De ce fait, elle s'engage donc déjà en faveur d'une consommation d'énergie responsable et en faveur de l'environnement.*
- *Notre Commune est la 7^{ème} plus grande au niveau cantonal, et la 8^{ème} en fonction de sa population. Cela représente d'importants défis, notamment au regard du nombre de kilomètres de bitume éclairé, de nouvelles habitations et des entreprises qui s'établissent toujours de plus en plus sur notre territoire.*

Les auteurs de cette proposition sont convaincus que le défi du changement climatique sera relevé en passant par l'incitation et par la responsabilisation de tout un chacun. De ce fait, nous pensons que la création d'un « Prix pour l'environnement » devrait permettre aux entreprises et citoyennes et citoyens de notre Commune d'innover, de faire passer un message et de responsabiliser les individus par l'encouragement.

Ainsi, nous proposons au Conseil communal que ce dernier mette en place un « Prix pour l'environnement », qui récompensera chaque année une entreprise ou une citoyenne/un citoyen attentif à cette problématique de l'environnement et qui aura incité ou innové dans ce domaine. »